

Assemblée Générale du 6 juillet 2020

Montigny le Bretonneux, le 25 juin 2020

Convocation

Nous vous convions à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Club Ignymontain d'Escalade Libre qui se tiendra :

Le 6 juillet 2020 de 19h00 à 22h30

Salle de réunion :

**Gymnase Pierre de Coubertin
Grande salle
2 Rue Charles Linné
78180 Montigny-le-Bretonneux**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Présentation et approbation du rapport moral et d'activité
- Présentation et approbation du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel
- Approbation du montant de la cotisation
- Approbation du budget prévisionnel
- Proposition d'une nouvelle organisation des cours adultes pour la prochaine saison
- Présentation du projet Toussus Le Noble
- Présentation du projet de partenariat avec l'IME Alphée de Guyancourt
- Élection des membres du Comité Directeur
- Questions diverses

Bien entendu, la présence du maximum d'entre vous est fortement souhaitée !
Les votes auront lieu à main levée et à la majorité des présents.

Ci-joint un **pouvoir**, pour le cas où vous ne pourriez pas assister à l'Assemblée Générale, à retourner dès que possible au Président ou à remettre à un délégué de créneau.

Toutes les candidatures au Comité Directeur sont les bienvenues.

Chacun d'entre vous peut proposer sa participation pour assurer les tâches correspondant à ses aspirations et ses disponibilités. Nous comptons sur vous, car la bonne marche du club est l'affaire de tous !

Les candidatures sont à adresser avant le 29 juin 2020 au Président, en retournant le coupon de candidature ci-joint, dûment rempli.

Afin de pouvoir conserver l'ensemble des activités, nous sommes à la recherche de **délégués de créneaux, de responsable matériel, d'organiseurs de sortie, de responsable sponsoring, ... et**

de formateurs notamment pour le cours « jeunes initiés » du mercredi 18h30/20h30 (en soutien de Régis) et le cours « jeunes débutants » du vendredi 19h /20h30 (en soutien de Jean-Jacques et Nils).

Concernant les formateurs, le club propose un accompagnement ainsi qu'une participation aux frais des formations d'encadrant. Si vous souhaitez des informations, si vous êtes intéressé, adressez-vous à Stéphane Capron (responsable formations) ou à un membre du CoDir.

Comptant vivement sur votre présence, les membres du Comité Directeur vous prient de recevoir leurs plus amicales salutations.

Le Comité Directeur



Club Ignymontain d'Escalade Libre

Association loi 1901

(déclaration n° 9997 du 26 septembre 1990, publiée au JO le 17 octobre 1990)

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (n° APS 78 711) Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (F.F.M.E. ; n° 078009)

SIRET : 449 070 010 00011

Adresse du Président

M. Michel SCHNEIDER

5a, place du Mesnil Sevin

78720 SAINT-FORGET



Candidature au Comité Directeur

Je soussigné(e),
adhérent au Club Ignymontain d'Escalade Libre, souhaite me
présenter comme membre du Comité Directeur.

Fait à le Signature



Pouvoir

Je soussigné(e)
adhérent au Club Ignymontain d'Escalade Libre, désigne (*) :
..... lui-
même adhérent au Club Ignymontain d'Escalade Libre, pour
me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet
2020 à 19h00, Salle de réunion MICHEL DUBOIS de ASMB au
gymnase Jules Ladoumègue, et en conséquence, assister à
l'Assemblée, signer la feuille de présence et toutes autres
pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes
et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à le

Signature

(*) : Sans désignation, le Président répartira les pouvoirs aux présents (un adhérent présent ne peut pas recevoir plus de 3 pouvoirs)